



## L'aide au retour volontaire en Italie- RVA et le Réseau RIRVA

Pour plus d'informations, visitez svp [www.reterirva.it](http://www.reterirva.it), section "Le réseau RIRVA» et «Les projets de RVA"

### RVA, c'est quoi?

L'aide au retour volontaire (RVA ) est un programme qui permet aux citoyens de Pays Tiers de revenir sur une base volontaire et conscient dans leur pays en conditions de sécurité et avec une assistance adéquate

L'aide au retour volontaire (RVA ) est prévue selon la Directive UE Retour 2008 ainsi que la législation italienne. Loi n ° 129 du 2 Août 2011 et DM- 27.10.2011

### Quel genre de migrants est adressée ?

Selon la législation européenne et nationale, l'aide au retour volontaire est dédié à tous les citoyens de pays tiers non membres de l'UE en situation de vulnérabilité, ou irrégulière ou à risque d'irrégularités

Le programme n'assiste pas:

- a) ressortissants de la Communauté ou des ressortissants ayant la double nationalité (UE et pays tiers ) conformément à l'art . 7 de la directive UE Retour 2008 ;
- b ) les titulaires d' un permis de séjour de longue durée CE ( ex carte de séjour )

*pour vérifier le type de status des migrants effectivement éligibles pour la mesure, nous vous conseillons de lire les fiches des projets approuvés et disponible à l'adresse du Réseau RIRVA, [www.reterirva.it](http://www.reterirva.it) or contacter l'Help desk Retour (du lundi au vendredi h 9.30-13.30 tel. 0492023830, email [info@reterirva.it](mailto:info@reterirva.it))*

Attention :

*toutes les personnes qui bénéficient des programmes RVA renoncent à leur statut et leur permis de résidence au moment du départ, mais ils ne sont pas soumis à une interdiction de réadmission en Italie*

## Comment se réalise le RVA en Italie ?

Depuis 2009, la mesure est actif en Italie à travers le financement du Fonds retour (FR) pour la période 2008-2013 et le Ministère de l'Intérieur Italien (la direction des libertés publiques et de l'Immigration, Direction centrale des services de l'immigration et de la 'asile), qui agit comme l'autorité responsable (AR) au niveau national du RVA.

Chaque année, le ministère de l'Intérieur sélectionne les projets pour:

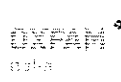
→ la mise en œuvre concrète des parcours de retour, avec trois modèles d'intervention (act 1, 2 et 3);

→ actions de system telles que le réseau RIRVA (act 7) pour la diffusion des informations sur la mesure et la sélection des cas à adapter aux projets de RVA.

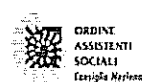
Capofila



Partner:



Partner rete di sostegno





## I progetti RVA attivi (FR 12)

### Az. 1 - PARTIR V (et VI)

Juillet 2013. Mars 2015 (conclusion des Départs)

Réalisé par OIM - Organisation Internationale pour les Migrations - Rome.

**830 migrants de tous les pays tiers dans toutes les régions italiens** Priorité d'accès sera donnée aux migrants très vulnérables

**Services offerts :** Accompagnement au départ: counselling pré-départ ; Voyage :Organisation et paiement du billet d'avion ; 100 € de contribution en cache au début (pour chaque personne couverte). Réinsertion: contribution jusqu'à 1000 € en biens et services (le montant total ne change pas dans le cas d'une famille)

### Az. 2 - AUSILIUM

**conclusion des Départs** 30.06.15; Réalisé par OIM

950 migrants de tous les pays tiers présents en Italie, de catégories prévues par la loi. Toutefois, la priorité sera accordée à l'accès des sans-papiers ou à risque d'irrégularités de pays tiers.

**Services offerts:**

Accompagnement au départ: counselling pré-départ. Voyage :Organisation et paiement du billet d'avion ; 200 € de contribution en cache au début (pour chaque personne couverte)

NON inclus le soutien à la réinsertion

### Az. 3 - INTEGRAZIONE DI RITORNO 1 (et 2)

**conclusion des Départs** 30.03.2015 Réalisé par CIR – Conseil italien pour les réfugiés, Oxfam Italia, CISP - Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli

**Destinataires: 40 + 80 citoyens de Tunisie, Ghana, Niger, Equateur et Colombie**, présents principalement à Milan et Rome.

Migrants vulnérables, en situation irrégulière, ou à risque d'irrégularités provenant des pays mentionnés ci-dessus

**Services offerts :** Accompagnement au départ: entretiens d'orientation, collecte de documents de voyage, achat de billets, assistance à l'aéroport de départ (Rome ou Milan) ;allocation de subvention pour le premier hébergement: 400 euros par personne au départ ; élaboration d'un plan individuel de réinsertion locale: microprojets qui peuvent inclure: logement, éducation/formation, démarrage de une activité, frais médicaux ; Assistance à la réinsertion locale avec l'aide des opérateurs du projet dans le pays de retour ;contribution à la réinsertion: jusqu'à 1.100 euros par famille

### Az. 3 - RITORNO AL FUTURO

**conclusion des Départs** 30.04.14. Réalisé par Fondazione Xenagos con Connecting People

**Destinataires: 81 migrants de Tunisie**, présents irrégulièrement en Italie surtout dans les régions de Piemonte, Lazio et Sicilia, même si on peut inclure autres régions italiens

**Destinatari ammissibles: migrants tunisiens vulnérables**, demandeurs or titulaire du statut de protection internationale or humanitaire qui renoncent au statuts, irréguliers or qui risquent l'irrégularité.

**Services offerts:**

Accompagnement au départ: counselling pré-départ ; élaboration d'un plan individuel de réinsertion locale avec une formation professionnelle ; Organisation et paiement du billet d'avion et 400 € de contribution en cache au début (pour chaque personne convertée) ; Billet d'avion soutien à la reinsertion avec une contribution jusqu'à 1.100 euro en biens et services.

**049 2023830 – info@reterirva.it**

**www.reterirva.it**